



RHÔNE-ALPES

Synthèse
de territoire

www.insee.fr/rhone-alpes

N° 169 - mars 2012

Bassin de vie de Bourg-en-Bresse : un territoire attractif dont l'industrie reste une spécificité

Le Bassin de vie de Bourg-en-Bresse bénéficie d'une position centrale favorisant son ouverture au sein de la région Rhône-Alpes.

Au rythme de 1,1 % par an, sa population a augmenté de près de 12 100 habitants entre 1999 et 2008.

Cette croissance est principalement le fait de l'excédent des nouveaux arrivants par rapport aux départs. Ces nouveaux habitants, bien souvent des familles avec enfants, sont principalement attirés par l'emploi. Retraités, employés et ouvriers sont les catégories socio-professionnelles les plus représentées. Si le secteur tertiaire emploie sept emplois sur dix, le secteur industriel, avec l'industrie automobile à sa tête, reste une forte spécificité du territoire. La pérennisation de ce tissu d'entreprises est une priorité pour les acteurs locaux.

François Lebrun

Le Bassin de vie de Bourg-en-Bresse est situé dans la partie centrale du département de l'Ain. Ce territoire est principalement constitué d'une grande partie de la plaine de l'Ain, bordée à l'ouest par la Saône, la rivière Ain et le Revermont plus montagneux au nord-est. Il s'étend sur trois terroirs : la Bresse, la Dombes et le Revermont. Avec 129 200 habitants en 2008, il représente 2,1 % de la population régionale.

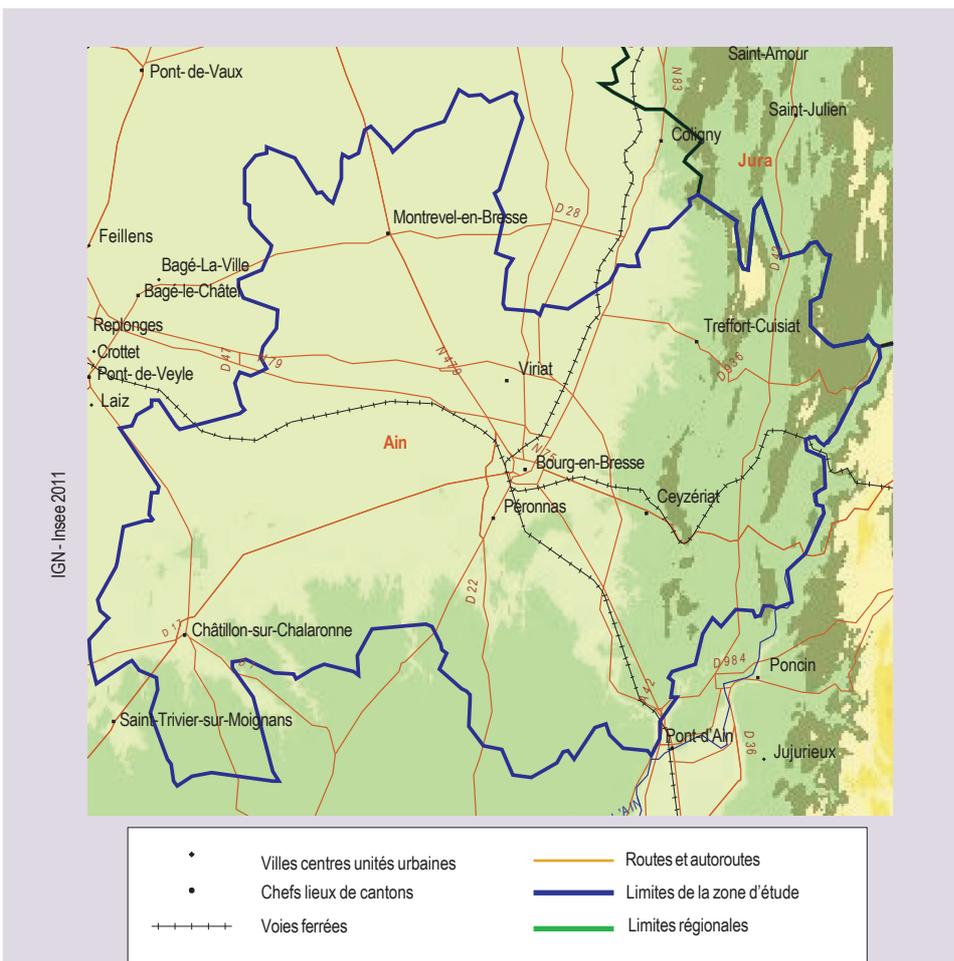
Carrefour de communication, la zone est particulièrement bien desservie par un ensemble

d'axes routiers et autoroutiers, qui s'étendent en étoile et la relient à Lyon, Mâcon, Genève et à l'est de la France.

Le Bassin de vie de Bourg-en-Bresse regroupe 74 communes. 66 d'entre elles appartiennent à l'espace à dominante urbaine. La totalité des communes du territoire sont organisées en intercommunalités.

En plus de la communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse, on compte six communautés de communes.

Relief et voies de communication



Carte d'identité du territoire

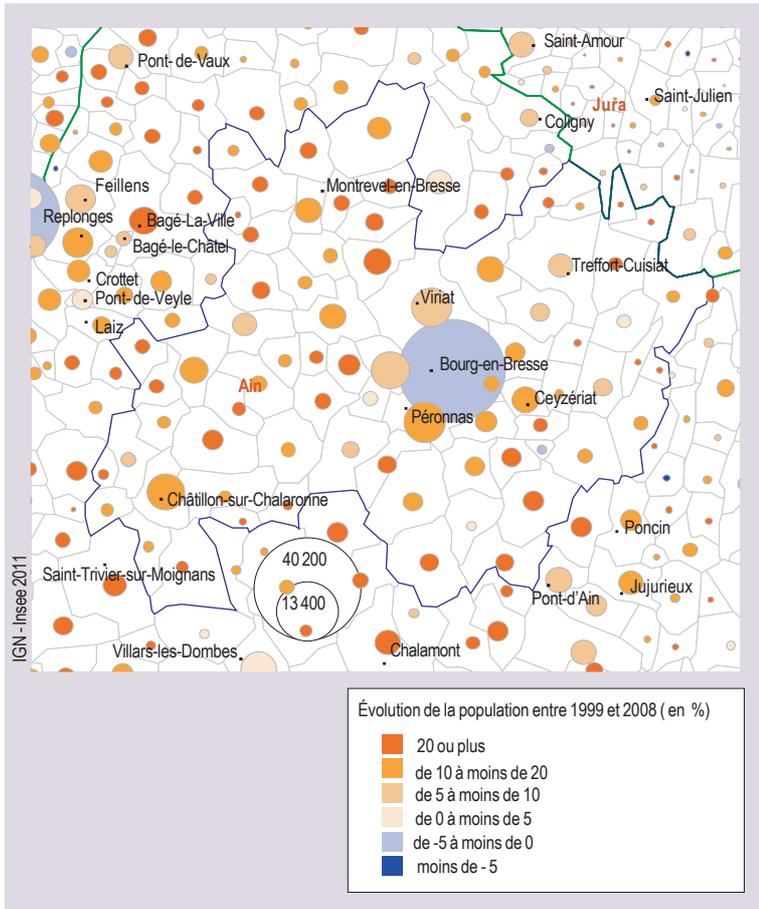
Un territoire à l'implantation centrale, ouvert sur l'extérieur

	Bassin de vie de Bourg-en-Bresse		Référence		Région
	1999	2008	1999	2008	2008
Population	117 139	129 205	969 119	1 069 435	6 117 229
Poids dans la région (%)	2,1	2,1	17,2	17,5	
Densité (hab./km ²)	100	110	112	124	140
Nombre de communes	74	74	580	580	2 879
dont % en EPCI (*)	98,6	100,0	63,3	94,3	94,6
Part de la population dans l'espace à dominante urbaine (%)	91,5	90,9	85,1	85,5	85,7
Part des moins de 25 ans (%)	32,0	31,1	32,0	30,8	31,9
Part des 65 et plus (%)	15,7	17,0	14,6	15,6	15,9
Indice jeunesse (moins de 25 ans / 65 ans et plus)	2,04	1,83	2,19	1,97	2,01

(*) composition des EPCI au 1^{er} janvier 2011

Sources : Insee, Recensements de la population 1999 et 2008 (exploitation principale) - Direction Générale des Collectivités Locales

Nombre d'habitants en 2008 et évolution de la population entre 1999 et 2008

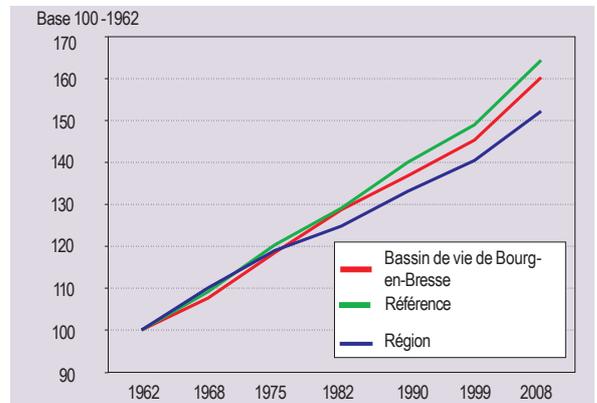


Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2008

L'occupation du sol se caractérise par la prédominance des terres agricoles. Elles représentent 67 % de la surface de la zone, à comparer aux 48 % pour le territoire de référence composé des villes moyennes de Rhône-Alpes¹ et aux 40 % pour l'ensemble de Rhône-Alpes. En revanche, la surface

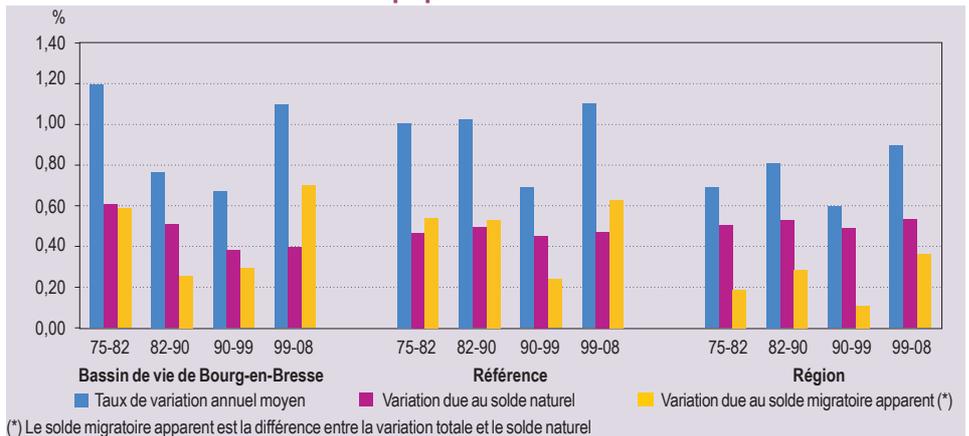
¹ Le territoire étudié est comparé à un territoire dit de "référence" ou de "comparaison", englobant à la fois le territoire étudié et des territoires ayant des caractéristiques similaires. Les territoires de Rhône-Alpes appartiennent ainsi à l'un des cinq territoires de référence suivants : "les grandes agglomérations", "les villes moyennes", "le périurbain", "le rural", "les stations de montagne". Le Bassin de vie de Bourg-en-Bresse est comparé au territoire composé de "villes moyennes". Cette zone de référence est constituée des communes du Bassin de vie de Bourg-en-Bresse, du Haut-Bugey, du Pays de Gex Bassin Bellegardien, du Genevois Français, du Faucigny, du Bassin d'Albertville, du Roannais, de Rhône P.L.U.R.I.E.L., de l'Ardèche Verte et du Bassin de Montélimar.

Évolution de la population depuis 1962



Source : Insee, Recensements de la population

Taux de variation annuel de la population



(*) Le solde migratoire apparent est la différence entre la variation totale et le solde naturel

Sources : Insee - Recensements de la population - État civil

Flux migratoires* par âge et par catégorie socioprofessionnelle entre 2003 et 2008

Par âge	Arrivées	Départs	Solde	Solde en % de la population (en l'absence de migrations)
de 5 à 14 ans	2 245	1 543	702	+ 4,5
de 15 à 19 ans	1 343	1 286	57	+ 0,7
de 20 à 29 ans	4 469	4 920	- 451	- 3,1
de 30 à 39 ans	3 739	2 697	1 042	+ 6,5
de 40 à 54 ans	2 591	1 970	621	+ 2,3
de 55 à 64 ans	1 052	778	274	+ 1,8
65 ans et plus	1 169	755	414	+ 1,9
Ensemble	16 609	13 949	2 660	+ 2,2

Par CS (plus de 15 ans)	Arrivées	Départs	Solde	Solde en % de la population (en l'absence de migrations)
Agriculteurs exploitants	44	57	- 13	- 1,1
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	454	323	131	+ 3,9
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1 472	1 360	112	+ 1,6
Professions intermédiaires	2 869	2 531	338	+ 2,2
Employés	2 717	2 303	414	+ 2,4
Ouvriers	2 263	1 691	572	+ 3,5
Retraités	1 627	1 126	501	+ 1,8
Étudiants et élèves	1 493	2 123	- 630	- 7,7
Autres inactifs	998	698	300	+ 4,7
Ensemble	13 936	12 211	1 725	+ 1,7

* Il s'agit des migrations internes au territoire français (France métropolitaine + DOM). Elles ne tiennent donc pas compte des échanges avec l'étranger.

Source : Insee, Recensement de la population 2008 (exploitation complémentaire)

Les caractéristiques des logements

	Bassin de vie de Bourg-en-Bresse			Référence	
	Nombre	Part en %	Évolution 1999/2008 en %	Part en %	Évolution 1999/2008 en %
Résidences principales	54 739	90,4	+ 15,9	82,8	+ 16,4
Résidences secondaires	1 690	2,8	- 16,6	9,5	+ 5,4
Logements occasionnels	370	0,6	- 19,5	0,7	- 23,5
Logements vacants	3 781	6,2	+ 27,4	7,0	+ 27,8
Ensemble des logements	60 580	100,0	+ 15,0	100,0	+ 15,6

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2008 (exploitation principale)

Les caractéristiques des résidences principales

	Bassin de vie de Bourg-en-Bresse			Référence	
	Nombre	Part en %	Évolution 1999/2008 en %	Part en %	Évolution 1999/2008 en %
Les résidences principales par type					
Maisons	33 768	61,7		57,8	
Appartements	20 543	37,5		41,4	
Autres	427	0,8		0,8	
Les résidences principales par statut d'occupation					
Propriétaires	32 273	59,0	+ 22,8	60,5	+ 24,7
Locataires de logement vide non HLM	11 575	21,1	+ 13,1	21,5	+ 11,9
Locataires d'un logement vide HLM	8 972	16,4	+ 7,3	13,8	+ 5,2
Locataires d'un logement meublé	983	1,8	+ 37,7	1,8	+ 29,0
Logés gratuitement	936	1,7	- 43,2	2,4	- 34,0
Ensemble des résidences principales	54 739	100,0	+ 15,9	100,0	+ 16,4

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2008 (exploitation principale)

occupée par les forêts (22 %) est faible en regard des 36 % du territoire de comparaison.

Malgré l'étendue significative du territoire agricole, 91 % des habitants résident dans l'espace à dominante urbaine (cette part étant de 86 % pour l'ensemble des villes moyennes de la région). Cet espace urbain, d'un seul tenant, est centré autour de l'agglomération de Bourg-en-Bresse.

Le Bassin de vie de Bourg-en-Bresse présente une densité de population plutôt faible (110 hab./km²). Elle est inférieure à celle des zones de référence (villes moyennes et région Rhône-Alpes). Hormis la commune de Bourg-en-Bresse, préfecture du département qui compte 40 200 habitants soit 31 % de la population de la zone, les communes du territoire sont de petite taille : Péronnas, seconde commune la plus peuplée, compte 6 100 habitants. Elle est suivie de Viriat (5 700) et de Saint-Denis-lès-Bourg (5 200).

Le Bassin de vie de Bourg-en-Bresse a gagné près de 12 100 habitants entre 1999 et 2008, soit une augmentation annuelle moyenne de 1,1 %, comparable à la référence des villes moyennes. C'est en revanche plus fort que la croissance moyenne mesurée pour l'ensemble de la région (0,9 %).

La plupart des communes voient leur population augmenter sauf la commune de Bourg-en-Bresse dont la population a stagné. Attignat (+ 3,7 % par an) et Buellas (+ 3,0 % par an), communes de sa périphérie, connaissent la plus forte augmentation.

La croissance de la population s'explique à la fois par un excédent naturel (0,4 %), mais aussi par un excédent du solde migratoire apparent (0,7 %). Bien qu'il soit positif, le solde naturel est moindre que celui de la zone de référence (0,5 %). Le solde migratoire apparent est, à l'inverse, plus important que dans les zones de comparaison (0,6 %).

Le Bassin de vie de Bourg-en-Bresse est un territoire d'échanges attractif pour les nouvelles populations. Entre 1999 et 2008, le solde migratoire apparent a plus que doublé par rapport à la précédente période intercensitaire 1990-1999 passant de 0,3 % à 0,7 %.

17 600 personnes sont venues s'installer dans le Bassin de vie de Bourg-en-Bresse entre 2003 et 2008. Dans le même temps, 14 000 personnes le quittaient. Cet excédent migratoire se fait principalement avec le reste du département de l'Ain (+ 1 900), mais aussi avec le Rhône (+ 600) et, à un degré moindre, l'Isère. À un niveau plus fin, c'est avec l'aire urbaine de Lyon, très étendue et recouvrant une partie du Bassin de vie de Bourg-en-Bresse, que les échanges sont les plus forts : 6 600 arrivées et 4 200 départs.

Le Bassin de vie de Bourg-en-Bresse voit s'installer de jeunes actifs venant occuper un emploi dans la zone. Ainsi, les soldes migratoires par âge sont significativement excédentaires entre 26 et 45 ans.

Les migrations stimulent la croissance démographique

Horizon 2040 : une croissance de la population plus forte qu'au niveau régional

Une population qui vieillit

L'excédent migratoire est le plus fort pour les 30-39 ans : les nouveaux résidents, présents sur le territoire depuis moins de 5 ans, représentent 6,5 % de la population de cette classe d'âge, tandis que, toutes classes d'âge confondues, ils ne représentent que 2,2 % de la population. Dans le même temps, l'excédent migratoire des moins de 15 ans est fort (4,5 %). Le territoire enregistre donc l'arrivée de familles avec enfants.

Le principal motif d'installation de ces nouveaux arrivants est lié à l'emploi. En effet, parmi les actifs occupés résidant depuis moins de 5 ans dans le territoire, 7 sur 10 y occupent un emploi. En comparaison, ils ne sont que 1 sur 2 pour la référence des villes moyennes de Rhône-Alpes.

Par catégorie socio-professionnelle, les flux migratoires sont les plus excédentaires pour les ouvriers, les retraités, les employés et les professions intermédiaires. En revanche, les migrations des étudiants et élèves sont très déficitaires. Cela s'explique sans doute par l'absence de grand pôle universitaire dans le territoire.

Si les tendances passées se poursuivent, la population du Bassin de Bourg-en-Bresse devrait augmenter de 27 % à l'horizon 2040. Cette progression serait légèrement plus forte que celle de la référence des villes moyennes, laquelle gagnerait 25 % d'habitants. Le dynamisme démographique est également plus fort que celui de Rhône-Alpes (+ 22 %).

Le principal moteur de cette croissance démographique serait le solde migratoire.

L'excédent migratoire augmenterait de 0,5 % en moyenne annuelle. Le solde naturel croîtrait pour sa part de 0,2 %. Globalement, la croissance annuelle moyenne s'élèverait à 0,7 % par an, évolution en retrait par rapport au 1,1 % annuel constaté sur la période 1999-2006.

La prise en compte du vieillissement de la population est un enjeu fort pour le Bassin de vie de Bourg-en-Bresse. En effet, la population y est plus âgée que dans la zone de référence et la région. Le phénomène de vieillissement s'amplifie puisque la part des plus de 65 ans, qui était de 15,7 % en 1999, atteint 17,0 % en 2008 ; dans le même temps, la proportion des moins de 25 ans s'amenuise passant de 26,2 % à 25,5 %.

Plus du tiers des ménages ont pour personne de référence un retraité. C'est sensiblement plus que pour la zone de référence et la région.

Parmi les actifs, les ménages de cadres sont proportionnellement un peu moins nombreux que dans la zone de référence, et beaucoup moins nombreux que dans la région, cette dernière bénéficiant, il est vrai, de l'apport des grandes métropoles. La population des cadres présente un intérêt fort pour les acteurs locaux. Le contrat de territoire met effectivement en place des actions pour attirer et former plus de cadres et de professions intellectuelles supérieures. Le Bassin de Bourg-en-Bresse présente un caractère fortement industriel qui a été fragilisé par la crise économique. Dans ce contexte, le développement de nouvelles activités, notamment de services, constitue un enjeu important pour le pouvoir local. Ces activités sont susceptibles d'attirer les catégories socio-professionnelles supérieures, et peuvent contribuer à dynamiser le territoire.

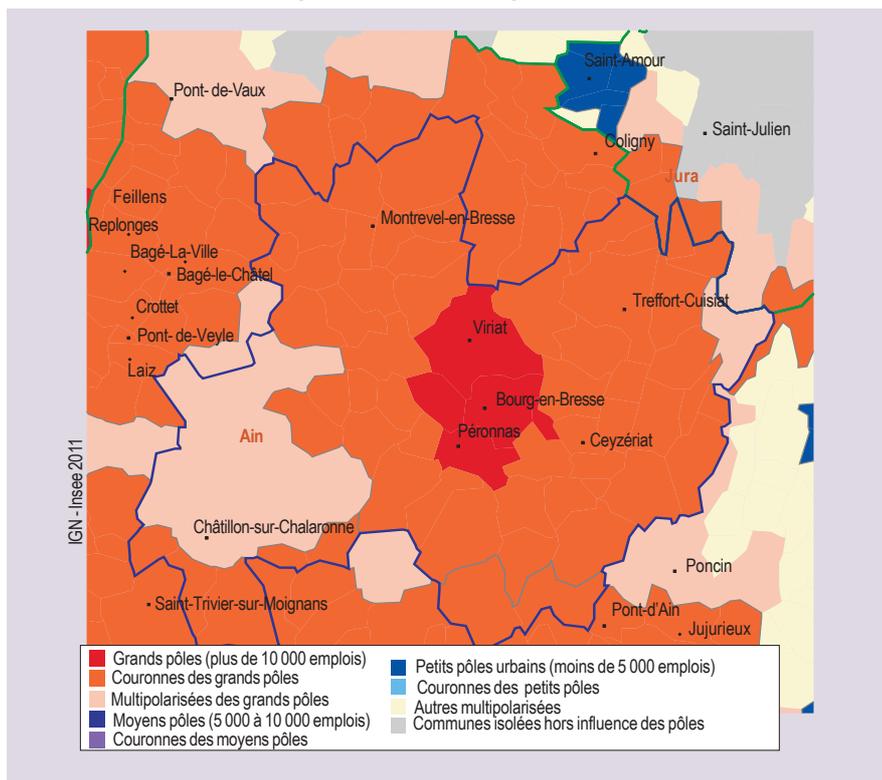
Les ménages d'agriculteurs sont plus représentés que dans la zone de référence. Un chef de ménage sur cinq est ouvrier. Cette proportion est similaire pour l'ensemble des villes moyennes de Rhône-Alpes, mais dépasse largement la moyenne de la Région.

Les populations immigrées² représentent 5,1 % de la population totale en 2008. Cette proportion contraste avec la zone de référence (10,4 %) et la région (9 %). De même, la part des résidents de nationalité étrangère est faible dans le Bassin de vie de Bourg-en-Bresse : 3,7 % dans la zone contre 8 % dans la référence et 6,3 % dans la région. Immigration et concentration urbaine vont de pair dans le territoire : la commune de Bourg-en-Bresse, à elle-seule, accueille 61 % des 7 300 immigrés du territoire.

En 2008, en comptant l'ensemble des foyers fiscaux, le revenu moyen par foyer fiscal est de 23 400 euros. Ce niveau est sensiblement inférieur à celui des zones de référence, en raison d'une

² Au sens du recensement de la population une personne est immigrée quand elle est née à l'étranger de parents étrangers.

Espace urbain et espace rural



Source : Insee, Recensement de la population 2008

Ménages selon la catégorie sociale de la personne de référence

En %	Bassin de vie de Bourg-en-Bresse		Référence		Région	
	1999	2008	1999	2008	1999	2008
Agriculteurs exploitants	1,9	1,5	1,4	1,1	1,3	1,0
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	5,5	4,8	6,3	5,4	5,9	5,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	7,9	8,8	7,6	9,5	9,5	11,7
Professions intermédiaires	15,1	16,3	15,1	15,5	15,4	16,0
Employés	10,1	9,8	10,1	10,6	10,6	10,9
Ouvriers	22,2	20,2	24,6	21,6	20,3	17,8
Retraités	30,4	33,9	28,7	31,8	28,8	31,4
Étudiants et élèves	2,1	1,5	0,8	0,5	2,6	2,1
Autres inactifs	4,8	3,2	5,4	3,9	5,7	3,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2008 (exploitation complémentaire)

Revenus annuels moyens et composition du revenu

En euros de 2008	Bassin de vie de Bourg-en-Bresse		Référence		Région	
	2006	2008	2006	2008	2006	2008
Revenu annuel moyen par foyer fiscal	22 918	23 418	23 755	24 352	23 718	24 070
Foyer fiscaux non imposés (en %)	41,9	42,0	45,8	45,0	43,8	43,5
Revenu annuel par foyer fiscal imposé	31 919	32 709	33 551	34 832	33 966	34 557
Part des pensions et retraites dans le revenu fiscal (en %)		25,6		22,1		23,3

Sources : Insee - DGFIP - Impôt sur le revenu des personnes physiques et Revenus fiscaux localisés des ménages

Un niveau de revenu modeste

Peu de résidences secondaires et davantage de maisons individuelles

part plus importante de pensions et retraites. Par ailleurs, 9 % des personnes vivent avec un bas revenu ; c'est un point de moins que pour les villes moyennes et deux de moins que pour la région. Ainsi, bien que le niveau de revenu reste modeste, la part de la population dans des ménages à bas revenus est faible (12 %).

Le territoire compte 61 600 logements. La grande majorité d'entre eux, neuf sur dix, sont des résidences principales. Seuls 3 % des logements sont des résidences secondaires alors que cette proportion se monte à près de 10 % dans la zone de référence et à plus de 11 % dans la région : le

territoire n'a pas de véritable vocation touristique.

Contrairement aux zones de comparaison, la proportion de résidences secondaires a décliné depuis 1990. Sous l'influence de l'arrivée des nouveaux résidents, nombre d'entre elles se sont transformées en résidences principales.

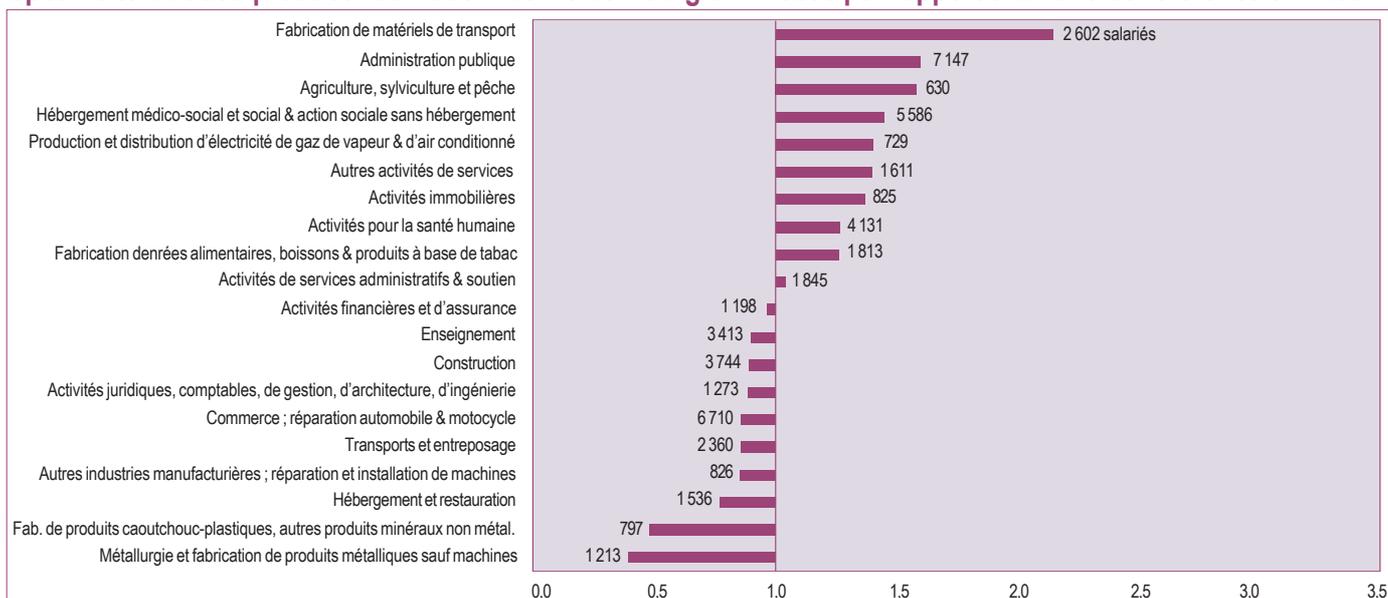
Six habitants sur dix sont propriétaires de leur logement. Si leur nombre a augmenté depuis 1999, le rythme de cette évolution est resté faible par rapport à celui des autres villes moyennes de Rhône-Alpes. En revanche, l'augmentation de la part des locataires a été plus marquée dans la zone. En particulier, les locataires bénéficiant d'un logement HLM sont plus nombreux : 16,4 % des logements contre 13,8 % pour la référence.

Avec 38 %, la part des appartements est plus faible qu'ailleurs. Le caractère rural de la zone explique que l'on y trouve davantage de maisons individuelles que dans la région. De même, les logements y sont plus anciens ; depuis 1999, on constate cependant un renouveau, sans doute lié à la reprise démographique.

Dans leur projet de territoire, les acteurs locaux souhaitent maîtriser la répartition géographique des logements. L'enjeu principal est de réguler l'étalement urbain de Bourg-en-Bresse par la valorisation et la rénovation du bâti existant dans les centres villes et les centres villages.

Le nombre d'actifs croît de manière régulière dans le territoire. Il est passé de 50 400 en 1990 à 62 000 en 2008. Dans le même temps, le nombre d'emplois au lieu de travail a également augmenté, mais à un rythme plus élevé. Le niveau de l'emploi dépasse le nombre d'actifs de près de 1 800 postes en 2008. Le marché du travail est donc localement déséquilibré ; le Bassin de vie de Bourg-en-Bresse exerce une attraction par l'emploi sur les territoires

Spécificité du tissu productif du Bassin de vie de Bourg-en-Bresse par rapport à la zone de référence en 2009



Indice de spécificité (rapport entre la part de l'emploi du secteur dans le territoire et la part dans la zone de référence)

Lecture : la fabrication de matériels de transports présente une forte spécificité dans la zone d'étude (2,2 par rapport à la zone de référence), pour un effectif total de 2 602 salariés.

Source : Insee, Clap 2009 (champ complet hors agriculture et défense)

Marché du travail

15 ans et plus	1999			2008		
	Bassin de vie de Bourg-en-Bresse	Référence	Région	Bassin de vie de Bourg-en-Bresse	Référence	Région
Actifs ayant un emploi	50 410	411 185	2 308 240	57 389	469 755	2 636 824
<i>dont salariés</i>	44 537	359 786	2 017 413	51 030	414 110	2 316 368
<i>dont non salariés</i>	5 873	51 399	290 827	6 359	55 645	320 456
Chômeurs	4 358	44 758	286 935	4 589	48 792	281 101
% chômeurs dans population active	7,9	9,8	11,0	7,4	9,4	9,6

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2008 (exploitation principale)

Un marché du travail ouvert sur l'extérieur

qui l'entourent. Cette situation conduit simultanément au développement des navettes domicile-travail avec les territoires voisins et à un niveau de chômage contenu comparativement aux autres territoires de la Région.

Parmi les actifs ayant un emploi, plus de huit sur dix habitent et travaillent dans la zone. Ils sont même un sur trois à vivre et travailler dans la même commune. Ainsi, 80 % de l'emploi du territoire est occupé par des habitants de la zone. Il y a donc 12 300 emplois occupés par des actifs vivant hors de la zone. Ces emplois sont souvent plus qualifiés. À titre d'exemple, 27 % des emplois de cadres sont occupés par des non-résidents contre 22 % pour la zone de référence. Le positionnement central de la zone favorise les échanges, la main-d'œuvre provenant de trois zones d'échanges. En premier lieu, avec l'aire urbaine de Lyon, 4 500 personnes viennent travailler sur le territoire quand 5 700 font le trajet inverse. En deuxième place, les échanges avec Mâcon sont importants et excédentaires avec 1 900 entrées et 1 600 sorties. Enfin, bien que de moindre niveau, les flux sont déficitaires avec l'aire urbaine d'Oyonnax.

Une spécificité industrielle

De niveau comparable à la référence, le taux d'activité reste stable dans la zone depuis 1990. Pour les hommes âgés de 15 à 24 ans, le taux d'activité est supérieur à la référence. Ceci s'explique par le déficit d'étudiants qu'occasionne l'absence d'université sur le territoire.

La part des chômeurs dans la population active est passée de 6,9 % à 7,4 % entre 1990 et 2008. Ce taux de chômage est faible comparativement à celui de la région. Par ailleurs, il est resté, en niveau et en évolution, très inférieur à la zone de référence pour laquelle il est passé de 7,8 % en 1990 à 9,4 % en 2008.

Au 31 décembre 2010, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à "Pôle emploi" s'élevait à 6 200. En évolution sur un an, il bénéficiait, à cette date, d'une légère diminution (- 1,5 %). Sur la même période, le nombre de chômeurs inscrits augmentait pour la région (+ 4,2 %) et pour les autres villes moyennes (+ 2,0 %). Comme partout, ces demandeurs d'emploi sont surtout des employés et des ouvriers chez les hommes et majoritairement des employées chez les femmes.

En 1975, l'industrie du Bassin de vie de Bourg-en-Bresse représentait un quart des emplois. Depuis cette date, l'érosion continue des emplois industriels a moins touché le Bassin de Bourg-en-Bresse que les autres territoires rhônalpins : le nombre d'emplois dans l'industrie est resté stable au cours de la dernière décennie. Cette résistance s'explique par la nature des activités implantées sur le territoire. Il s'agit par exemple de l'industrie automobile et principalement de Renault Trucks, qui, avec 2 500 salariés est le deuxième employeur de la zone. La présence du technopôle Alimentec qui regroupe formation supérieure et développement de la filière agroalimentaire explique le dynamisme de ces industries ; celles-ci pèsent 19 % de l'emploi industriel (2 300 salariés pour 152 établissements). Avec encore plus de 12 % de l'emploi industriel, la métallurgie (ArcelorMittal notamment) a bien résisté sur la zone. Le panorama complet des activités spécifiques du Bassin comprend également l'agriculture, la chimie et la construction. La taille des établissements industriels témoigne de la bonne résistance de l'emploi industriel dans le Bassin. Ainsi, 10 % des établissements industriels ont plus de 50 salariés dans le territoire contre 7,9 % pour la zone de référence. Les acteurs locaux sont particulièrement sensibles, en termes d'enjeux, à la pérennité et à

Une agriculture très présente

Un très bon niveau d'équipements

Déplacements domicile-travail

Ensemble des actifs*	1999		2008	
	Nombre	%	Nombre	%
Actifs occupés (au lieu de résidence)	50 417	100,0	57 401	100,0
Résidant et travaillant dans la zone	42 555	84,4	46 688	81,3
<i>dont résidant et travaillant dans la même commune</i>	20 072	39,8	19 252	33,5
Travaillant en dehors de la zone	7 862	15,6	10 713	18,7
Emplois dans la zone (au lieu de travail)	51 287	100,0	59 156	100,0
Occupés par des actifs résidant dans la zone	42 555	83,0	46 688	78,9
Occupés par des actifs résidant hors de la zone	8 732	17,0	12 468	21,1
Nombre d'emplois / nombre d'actifs	1,02		1,03	

* Dans ce tableau, les actifs occupés sont pris en compte quel que soit leur âge (donc y compris les quelques actifs de 14 ans)

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2008 (exploitation principale)

Créations d'établissements

Période	Bassin de vie de Bourg-en-Bresse		Référence
	Ensemble	Évolution entre les 2 périodes (%)	Évolution entre les 2 périodes (%)
En 2010	1 139		
Flux annuel moyen 2003-2005	519	+ 79,5	+ 73,5
Flux annuel moyen 2008-2010	932		

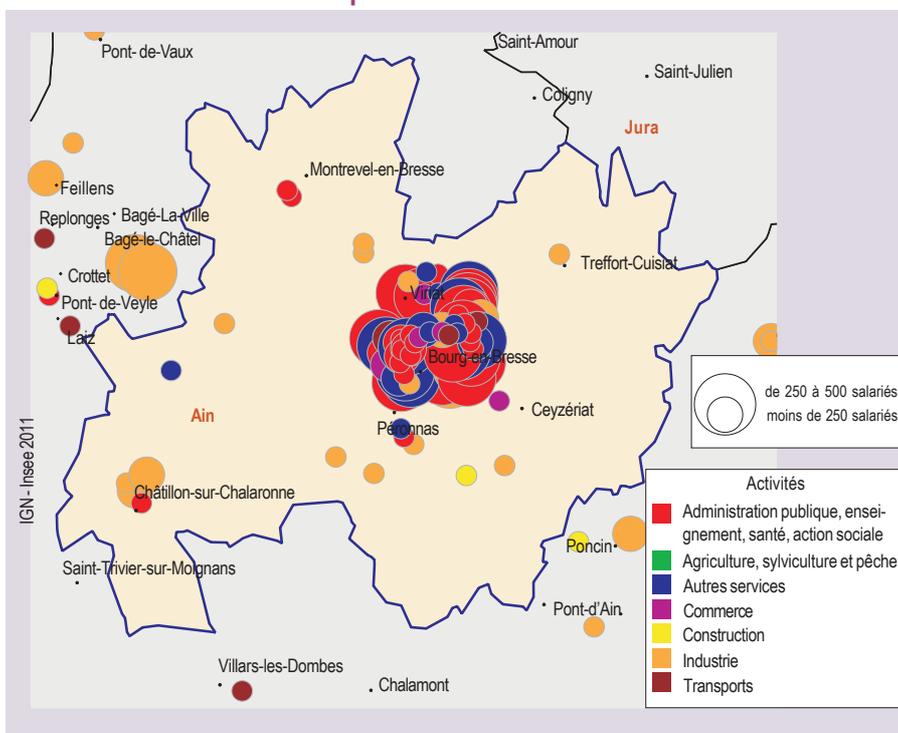
Source : Insee, Sirène - Champ ICS

Répartition de l'emploi par sphère d'activité en 2008

	Bassin de vie de Bourg-en-Bresse		Référence
	Effectifs	(%)	%
Activités présentielle	38 145	64,5	61,1
Activités non présentielle	20 967	35,5	38,9
Ensemble	59 111	100,0	100,0

Source : Insee, Recensement de la population 2008 (exploitation complémentaire)

Les établissements de plus de 100 salariés au 31 décembre 2009



Source : Insee, Clap 2008

Répartition de l'emploi par fonction en 2008

	Bassin de vie de Bourg-en-Bresse		Référence
	Effectifs	(%)	(%)
Conception, recherche	739	1,2	1,7
Prestations intellectuelles	1 415	2,4	2,2
Agriculture	1 731	2,9	2,5
Bâtiment	4 182	7,1	7,9
Fabrication	7 735	13,1	15,5
Commerce interentreprises	1 801	3,0	3,2
Gestion	7 860	13,3	11,7
Transport, logistique	5 009	8,5	8,2
Entretien, réparation	4 362	7,4	7,9
Distribution	4 525	7,7	8,3
Services de proximité	5 186	8,8	9,7
Éducation, formation	3 019	5,1	5,0
Santé action sociale	6 174	10,4	8,4
Culture loisirs	708	1,2	1,5
Administration publique	4 666	7,9	6,2
Ensemble	59 111	100,0	100,0

Source : Insee, Recensement de la population 2008 (exploitation complémentaire)

l'ancrage de l'appareil productif dans le territoire. Dans cette optique, il prévoit un dispositif d'accompagnement de la transmission d'entreprise.

Malgré cette importance des activités industrielles, le secteur tertiaire est le principal employeur de la zone. Il pèse pour sept emplois sur dix. Si ce niveau est moindre que la moyenne régionale, il dépasse celui des autres villes moyennes. Son poids n'a cessé d'augmenter depuis 1975, date à laquelle il comptait pour 50 % de l'emploi. Les activités propres à une préfecture de département sont largement représentées : santé, éducation, administration.

Confirmant la bonne tenue industrielle et la forte présence d'activités tertiaires et administratives, l'analyse fonctionnelle des emplois indique que 13 % des emplois appartiennent à la fonction fabrication. La proportion est similaire pour la fonction gestion. Chacune de ces deux fonctions représente 8 000 postes. L'importance de la fonction gestion, de même que celle de la fonction santé, action sociale est une particularité du territoire car leur présence est plus forte dans le Bassin que pour la zone de référence et la Région.

Dans le Bassin de Bourg-en-Bresse, près de 70 % des terres sont agricoles, ce qui en fait une caractéristique assez spécifique.

Comme partout, le nombre d'exploitations a fortement chuté entre 1988 et 2000. Cette baisse est plus accentuée que pour les territoires de référence. La surface agricole n'a, quant à elle, baissé que légèrement entre ces deux dates. Bénéficiant d'un terroir propice aux exploitations de grandes cultures, les exploitations, avec une superficie moyenne de 39 hectares, sont globalement plus grandes que dans la zone de référence (30 ha) et que dans la région (27 ha). L'importance des grandes cultures, en particulier des céréales et des oléagineux, caractérise la zone. Les bovins sont assez bien représentés ainsi que les autres animaux dont le célèbre poulet de Bresse qui bénéficie d'une AOC.

Le Bassin de Bourg-en-Bresse est aussi bien équipé que l'ensemble des villes moyennes : tous les équipements, quelle que soit la gamme à laquelle ils appartiennent, sont présents. Le Bassin est très bien équipé dans le domaine de la santé, en particulier dans le domaine psychiatrique (présence de plusieurs établissements) ainsi que dans les structures d'accueil pour les personnes handicapées. Grâce aux équipements présents sur le territoire, les habitants se trouvent tous à moins de 15 minutes de la gamme dite de proximité. Ce constat est également valable pour les équipements de la gamme supérieure : tous les habitants peuvent y accéder en moins de 30 minutes.

Le Bassin de vie de Bourg-en-Bresse n'est pas un territoire à la vocation touristique affirmée. Avec une moyenne sur l'année de 1 500 personnes, l'emploi touristique ne représente que 2,5 % de l'emploi total.

La densité touristique, indicateur rapportant le nombre de lits touristiques au km², est faible : 12,2 contre 28,6 dans les villes moyennes et 48,1 dans la région.

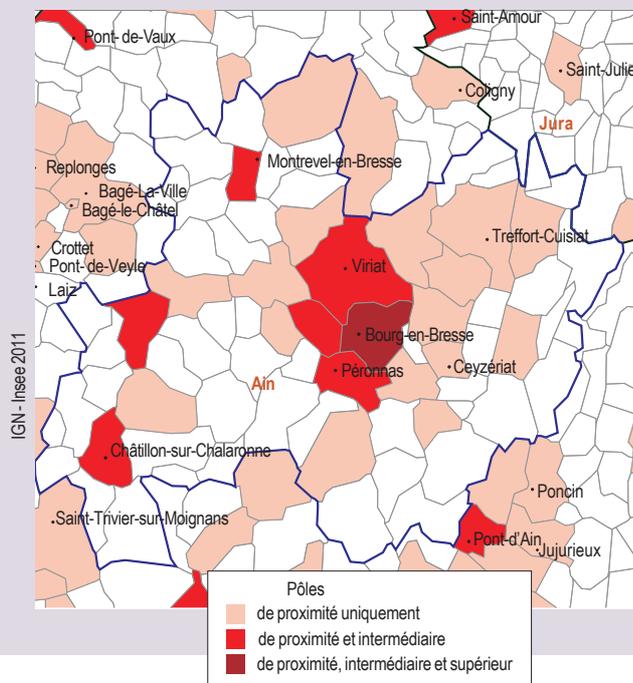
En matière de capacité d'accueil, la zone est relativement bien équipée en hôtellerie de plein air, les campings représentant le tiers de la capacité

Une faible importance touristique

d'accueil touristique. Les atouts ne manquent pourtant pas pour développer l'activité touristique : patrimoine, activités de nature et de découverte... (pêche, baignade, randonnée pédestre ou

cyclotourisme). D'ailleurs, les projets des acteurs locaux visent à la promotion d'une offre touristique "4 saisons" de qualité, principalement à destination des familles. ■

Pôles de services



Source : Insee, BPE 2008

Le partenariat :

L'Insee Rhône-Alpes et la Région Rhône-Alpes, liés dans le cadre d'un partenariat, réalisent des synthèses socio-économiques territoriales.

Les territoires étudiés sont identiques aux périmètres d'intervention économique du Conseil Régional, à savoir les Contrats de Développement Durable de Rhône-Alpes (CDDRA) et les Parcs Naturels Régionaux (PNR).

Sur la base de données communes à chaque territoire et d'échanges avec les acteurs locaux, ces études présentent une analyse des principales caractéristiques démographiques et économiques. Elles visent à mettre en avant les enjeux propres à chaque territoire.

Fiscalité locale en 2008

	Bassin de vie de Bourg-en-Bresse		Référence	
	Produit en euro/habitant	Produit en %	Produit en euro/habitant	Produit en %
Taxe d'habitation	192	21,4	202	20,0
Foncier bâti	237	26,4	278	27,6
Foncier non bâti	17	1,9	12	1,1
Taxe professionnelle	450	50,2	515	51,2
Total des 4 taxes	896	100,0	1 006	100,0

Sources : Insee, DGFiP - Recensement des éléments d'imposition

Indicateurs de fiscalité 2008

	Bassin de vie de Bourg-en-Bresse	Référence	Région
Richesse fiscale par habitant (euros)	657	727	750
Coefficient de mobilisation de la richesse fiscale	0,89	0,81	0,96
Degré d'intégration intercommunale (%)	43,8	37,7	38,7

Sources : Insee, DGFiP - Recensement des éléments d'imposition

Déjà parues, à paraître...

Déjà parues : Vallée de la Drôme - Diois, Genevois français, Pays du Grésivaudan.

Les synthèses de territoire sont consultables sur le site de l'Insee Rhône-Alpes à l'adresse suivante : <http://insee.fr/fr/regions/rhone-alpes/default.asp?page=publications/publications.htm>

À paraître : Drôme des Collines, VALDAC (Valence Drôme Ardèche Centre), Ardèche méridionale.

INSEE Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184

69401 Lyon cedex 03

Tél. 04 78 63 28 15

Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :

Pascal Oger

Rédacteur en chef :

Thierry Geay

Pour vos demandes d'informations

statistiques :

 - site www.insee.fr

- n° 0 972 724 000 (lundi à vendredi)

de 9h à 17h, 0,15 € la minute)

 - message à insee-contact@insee.fr
Dépôt légal n°1004, mars 2012
© INSEE 2012 - ISSN 1763-7775

Coordination assurée par la direction des Politiques territoriales de la Région Rhône-Alpes, et Mustapha Touahir et François Lebrun de l'Insee Rhône-Alpes.